



## DISPOSITIF J'Y SUIS J'EN SUIS DANS LE CADRE DE LA SEMAINE D'ART - CAHIER DES CHARGES -

**DATES 2020 : 26, 27, 28, 29 OCTOBRE 2020**

**LIEU : LYCEE SAINT-JOSEPH, AVIGNON**

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 établit que l'éducation artistique et culturelle contribue directement à la formation de tous les élèves. La création du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève, qui vise l'égal accès de tous les jeunes à l'art et à la culture, procède de ce rôle d'importance accordée à l'éducation artistique et culturelle.

Le dispositif EAC « J'y suis j'en suis » vise **35 élèves et 5 enseignants de 5 établissements** (collèges à partir de la 4<sup>ème</sup> et lycées) d'Avignon et du Grand Avignon. Ils participent à un séjour de quatre jours de découverte du Festival d'Avignon (sans hébergement), programmés lors de la Semaine d'art organisée par le Festival d'Avignon.

5 établissements seront retenus avec une possibilité d'inscrire au maximum 7 élèves (de 4<sup>ème</sup> - 3<sup>ème</sup> - 2<sup>nde</sup> - 1<sup>ère</sup> - T<sup>le</sup>) accompagnés d'un ou deux enseignants.

### **PARTENAIRES**

Festival d'Avignon

CDJSFA (Centres de jeunes et de séjours du Festival d'Avignon)

Education Nationale (Académie d'Aix-Marseille)

### **OBJECTIFS**

- Contribuer au parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève (P.E.A.C).
- Nourrir le lien de ces élèves avec les opérateurs culturels de leur ville afin qu'ils s'en approprient, tout au long d'un projet pédagogique courant sur l'ensemble de l'année scolaire, l'usage et les codes.
- Permettre et faciliter l'accès au Festival d'Avignon aux élèves d'Avignon et proximité.
- Favoriser et faciliter en priorité l'accès au Festival d'Avignon aux établissements scolaires et aux élèves éloignés des ressources culturelles et/ou peu familiers des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.

## CONTENUS

- Participation des élèves accompagnés de leurs enseignants, à un séjour d'éducation artistique et culturelle d'une durée de 4 jours, co-encadré par les Ceméa, respectant l'esprit et leurs principes pédagogiques (autonomie, pédagogie active...). Lettre de cadrage en annexe.
- Les élèves seront répartis dans des groupes en fonction de leur classe de la 4<sup>ème</sup> à la terminale :
  - Les élèves assisteront à 4 spectacles pour lesquels ils auront été préparés et participeront à des ateliers de retours sensibles.
  - 1 rencontre avec Jean Bellorini, metteur en scène du *Jeu des ombres*.

## CONDITIONS DU PROJET

Les établissements retenus dans ce dispositif développent un projet annuel cohérent de sensibilisation au spectacle vivant et au Festival d'Avignon.

- Pendant le séjour à la Semaine d'art encadré par les Ceméa, les élèves restent à tout moment sous la responsabilité de leurs enseignants, conjointes à celle des animateurs.
- Les CDJSFA s'engagent à transmettre le planning des activités, les horaires de démarrage des journées et fins d'activités ainsi que les lieux de RDV de retour : à l'enseignant du Service Educatif, aux enseignants et aux familles.
- Avant et pendant le séjour, le professeur relais du service éducatif du Festival, en étroite collaboration avec le comité de pilotage du dispositif (CDJSFA et Festival d'Avignon), assure le suivi du dispositif en relation avec les animateurs et animatrices des CDJSFA.
- Un bilan partagé entre élèves, enseignants et partenaires sera établi à l'issue du projet.
- Un bilan partagé entre enseignants et partenaires (sans les élèves) sera établi à l'issue du projet, le vendredi 30 octobre, au lycée Saint-Joseph. L'horaire sera communiqué ultérieurement.

## COÛT DU SEJOUR

Le coût du séjour sera pris en charge par les établissements. Il s'élève à 110€ par personne (élève, professeur et individuel), incluant les 4 spectacles du Festival d'Avignon, les repas du midi et du soir si le spectacle a lieu en soirée, les collations et l'encadrement).

En cas d'absence d'un.e élève ou d'un.e professeur.e, aucun remboursement n'est possible sauf cas de force majeure.

Le transport vers le lieu de séjour (collège Vernet) sera à la charge des établissements et/ou des familles.

## MODALITES D'INSCRIPTION

Les établissements et les enseignants(tes) souhaitant inscrire un groupe d'élèves lors du séjour présenteront aux élèves le dispositif *J'y suis j'en suis* afin d'éveiller leur curiosité. Ils accompagneront cette présentation orale de vidéos disponibles sur le site du Festival.

Dans le dossier d'inscription à remettre le 12 octobre 2020 au plus tard, les enseignants présenteront un court descriptif de leur projet (pédagogique et financier) et la liste précise des élèves concernés.

Dès confirmation de leur participation les établissements transmettront les listes des contacts téléphoniques : enfants, familles, enseignants aux CDJSFA. Les coordonnées des animateurs (trices) seront communiqués par mail à tous les participants.

## PLANNING PREVISIONNEL

- **5 octobre 2020** :  
Les CDJSFA envoient les documents d'inscription aux professeurs référents des établissements candidats (version numérique du formulaire de demande d'inscription collective et des fiches d'inscription personnelle).
- **12 octobre 2020** : Retour des listes des professeurs relais au secrétariat des CDJSFA auprès de Léa Theuriot : [contact@cdjsf-avignon.fr](mailto:contact@cdjsf-avignon.fr) – 06 72 23 74 28.
- **26-29 octobre 2020** : Séjour Semaine d'art
- **30 octobre 2020** : Bilan avec les encadrants, les enseignants, le professeur relais du service éducatif et le Festival d'Avignon.